

Séance
extraordinaire
6 février 2024

Procès-verbal de la séance **EXTRAORDINAIRE** tenue le **6 février 2024 à 19 h 30** à l'hôtel de ville, salle du Conseil, sis au 1700, rue Principale à Saint-Michel.

Sont présents :

Jean-Guy HAMELIN,	Maire;
Marcel ROY,	Conseiller;
Patrice LIRETTE,	Conseiller;
Claude POUPART,	Conseiller;
Patrick PHANEUF,	Conseiller;
Mario GUÉRIN,	Conseiller;

Absence motivée :

Mario ISABELLE,	Conseiller;
-----------------	-------------

Assistent également à la séance :

Daniel PRINCE,	Directeur général et greffier-trésorier
Caroline PROVOST,	Greffière-trésorière adjointe

2024-02/39

AVIS DE CONVOCATION

Sur proposition de **Patrice LIRETTE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE ce conseil confirme que l'avis de convocation a été signifié conformément à la loi.

ADOPTÉE

2024-02/40

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Jean-Guy HAMELIN, souhaite la bienvenue aux personnes présentes ainsi qu'aux membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Marcel ROY**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'après avoir constaté qu'il y a quorum, le conseil municipal ouvre la séance.

ADOPTÉE

2024-02/41

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Claude POUPART**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le conseil adopte l'ordre du jour, tel que présenté:

ORDRE DU JOUR

1. AVIS DE CONVOCATION
2. OUVERTURE DE LA SÉANCE
3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
 - 4.1. Avis de motion et présentation du Règlement numéro 2024-339 décrétant un mode de tarification pour le financement de la quote-part pour les dépenses relatives aux travaux d'entretien du cours d'eau Saint-Michel
5. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Avis de motion et présentation du Règlement numéro 2024-339 décrétant un mode de tarification pour le financement de la quote-part pour les dépenses relatives aux travaux d'entretien du cours d'eau Saint-Michel

Monsieur Mario GUÉRIN, conseiller du district 6, par la présente :

- donne avis de motion, qu'il sera adopté, à une séance subséquente, le règlement numéro 2024-339 décrétant un mode de tarification pour le financement de la quote-part pour les dépenses relatives aux travaux d'entretien du cours d'eau Saint-Michel;
- dépose le projet du règlement numéro 2024-339 décrétant un mode de tarification pour le financement de la quote-part pour les dépenses relatives aux travaux d'entretien du cours d'eau Saint-Michel;

2024-02/42

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de **Patrick PHANEUF**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'à 19 h 40, de lever la séance.

ADOPTÉE

(s) Jean-Guy Hamelin
Jean-Guy HAMELIN, Maire

(s) Daniel Prince
Daniel PRINCE, Directeur général et
greffier-trésorier